

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE **un(e) Cadre de santé coordination de nuit, site de Pontoise**

➤ Présentation de la structure

L'Hôpital NOVO est un établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCPO) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

➤ Présentation du service

La coordination de nuit du site de Pontoise est assurée par les cadres de nuit,
Horaires de 11h par nuit, de 19 h à 6h.

L'équipe de cadres est composée de 4 cadres ce qui permet la présence régulière de 2 cadres sur le site.

Chacun des cadres de nuit est référent d'un pôle clinique avec des missions dédiées.

➤ Identification du poste

Le (la) cadre de santé de nuit est en charge :

- De l'adaptation des ressources de l'ensemble des unités en s'appuyant sur les cadres de fonctionnement
- De soutien à la gestion du flux avec les services d'urgences
- De la gestion des problématiques diverses
- Il est le garant de l'application des procédures administratives et soignantes dans le cadre de la réglementation et de la politique institutionnelle auprès des patients et des personnels.
- Il est le référent pour l'ensemble des activités paramédicales en termes de qualité, sécurité des soins, gestion des patients et de leur entourage.
- Il partage les informations avec les cadres du pôle.

Il (elle) peut s'appuyer pour l'ensemble de ses missions sur l'autorité et la responsabilité de l'Administrateur de garde.

➤ Missions du poste

- Gestion et organisation de l'affectation des professionnels de la suppléance de nuit au regard de l'évaluation du besoin et de la charge de travail, sous la responsabilité du cadre supérieur de santé en mission transversale de la Direction des soins;
- Repérage des compétences, des difficultés des professionnels de nuit et les accompagne dans l'évolution de leur projet professionnel.
- Participe à l'intégration des nouveaux professionnels de nuit et au suivi des étudiants en collaboration avec les cadres du pôle.
- Assure un appui aux équipes des urgences dans les périodes de tensions sur la gestion des flux et la recherche de lits d'hospitalisation

- Assure un appui aux équipes des urgences dans les périodes de tensions sur la gestion des flux et la recherche de lits d'hospitalisation.
- Assure un appui aux équipes des urgences dans les périodes de tensions sur la gestion des flux et la recherche de lits d'hospitalisation.
- Facilite les hospitalisations à partir du SAU.
- Accompagne les dynamiques de prise en charge instituées le jour, et travaille le lien entre les équipes de jour et les équipes de nuit pour une meilleure prise en charge des patients, dans les unités dont il est référent de nuit.

➤ Compétences spécifiques

- Une capacité d'analyse et d'adaptation aux évolutions du système de santé susceptibles d'impacter les flux de patients: permanence des soins, afflux de patients périodes épidémiques, risques majeurs...
- D'être une personne ressource dans le cadre de l'accueil du public : gestion des conflits, situations d'agressivité et de violences, prise en charge des mineurs, partenariat avec les forces de sécurité publique...
- De travailler en collaboration avec l'ensemble des cadres de santé de l'établissement, les équipes médicales, les administrateurs de garde,
- Capacité à évaluer rapidement les situations
- Adaptabilité aux changements et esprit d'initiative
- Capacité à évaluer les priorités et à prendre les décisions les plus adaptées

➤ Prérequis

- Diplôme de cadre de santé,
- Diplôme d'état d'infirmier ayant un projet cadre, et une expérience confirmée dans sa fonction actuelle,

➤ Evolution professionnelle

- Accès aux formations professionnelles (DU, Master ...)
- Accès aux fonction de cadre supérieur de santé

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mélissa ADES, assistante à la direction des soins
Par mail : melissa.ades@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.